

# COMMUNE DE MARGENCEL

Haute-Savoie

-----

## COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 31 AOÛT 2017

Le trente et un du mois d'août de l'an deux mille dix-sept, à dix-huit heures trente minutes, le Conseil Municipal de Margencel, légalement convoqué, s'est réuni en mairie, sous la présidence du Maire, Monsieur Jean-Pierre RAMBICUR.

Nombre de Conseillers en exercice : 19

Etaient présents : M. Jean-Pierre RAMBICUR, Mme Dominique JORDAN, M. Yves GILLET, M. Franck BOUCHET, M. Bernard MASSOULIER, M. Bertrand JACQUET, M. Christian DETRAZ, M. Daniel BROUZE, M. Didier RENAUD, Mme Martine TETU, Mme Anita DESUZINGE, Mme Corinne THUILLIER (départ à 19h15), Mme Valérie GAILLARD (arrivée à 19h00), Mme Anne LEPIZZERA, Mme Séverine LATOUR, Mme Francine JACQUIER, Mme Marie-Pénélope GUILLET, M. Jonathan BLONDAZ-GERARD.

Etait absent excusé : M. Gérard BAUDET donne pouvoir à Mme Martine TETU

Secrétaire de séance : M. Bertrand JACQUET

Date de la convocation : le 24 août 2017

### ORDRE DU JOUR :

#### I. APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU CONSEIL DU 27 JUILLET 2017

M. le Maire donne lecture du procès-verbal de la séance du 27 juillet 2017, sur lequel le Conseil n'émet aucune observation.

#### II. SEMV – ELECTION DE DEUX DELEGUÉS TITULAIRES

La fusion du SIEM et du SIEV aura lieu au 1<sup>er</sup> janvier 2018, créant une nouvelle structure désignée SEMV (Syndicat des Eaux Moises et Voirons). Les statuts ont été approuvés lors du Comité Syndical du 7 mars 2017, par délibération n°2017-01-11. Le nombre de délégués a été fixé à deux délégués titulaires par commune.

M. le Maire invite les membres du Conseil Municipal souhaitant représenter la commune dans ce syndicat à poser leur candidature.

MM. Didier RENAUD et Christian DETRAZ se portent candidats.

**Le Conseil Municipal, à l'unanimité, procède à l'élection de M. Didier RENAUD et M. Christian DETRAZ en tant que délégués titulaires au SEMV.**

#### III. SIEM – RAPPORT SUR LE PRIX ET LA QUALITÉ DE L'EAU POTABLE POUR L'ANNÉE 2016

M. Didier RENAUD et Mme Marie-Pénélope GUILLET, délégués au SIEM, présentent au Conseil Municipal le rapport annuel sur le prix et la qualité de l'eau, rédigé par le SIEM pour l'année 2016, en application du décret n°95-635 du 6 mai 1995.

Pour rappel, la source de Praquemont alimente essentiellement Margencel. La qualité de l'eau potable est conforme à 100%, selon les analyses de l'ARS. Le rendement du SIEM est satisfaisant.

**Le Conseil Municipal, à l'unanimité, après avoir entendu l'exposé, et après avoir délibéré :**

- **approuve le rapport annuel sur le prix et la qualité de l'eau potable, rédigé par le SIEM pour l'année 2016.**

#### **IV. GROUPE SCOLAIRE – ANIMATION PAUSE MÉRIDIENNE**

M. le Maire propose de reconduire le programme d'animation auprès des enfants de l'école élémentaire, lors de la pause méridienne, en période scolaire, afin d'assurer une continuité éducative entre les différents accueils collectifs de mineurs ouverts sur la Commune.

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :**

- **accepte de renouveler le programme d'animation, à compter du 4 septembre 2017 jusqu'au 6 juillet 2018 inclus,**
- **décide de confier cette mission à l'Association Bas Chablais & Jeunes qui gère les différents accueils collectifs de mineurs de la Commune et qui dispose des compétences et de la technicité nécessaires,**
- **autorise M. le Maire à signer la convention de prestation de services correspondante.**

#### **V. LOCATION APPARTEMENT T4 – BATIMENT DU PRESBYTÈRE**

M. le Maire rappelle au Conseil Municipal que les travaux dans l'appartement de type 4 au bâtiment du Presbytère seront terminés fin septembre prochain. Il propose au Conseil Municipal de mettre en location ce bien à compter du 15 octobre 2017. Les dossiers de candidatures devront être déposés au plus tard en Mairie, le mercredi 20 septembre 2017.

Du fait du montant du loyer sous-évalué par rapport au prix du marché actuel et des travaux réalisés, M. le Maire propose d'augmenter le montant du loyer mensuel de 457.35 € à 674.85 €, en appliquant la règle imposée par le décret d'encadrement des loyers « Duflo » (majoration du loyer annuel égale à 15 % du coût réel des travaux TTC d'amélioration).

**Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité :**

- **de louer l'appartement de type 4, au bâtiment du Presbytère,**
- **de faire réaliser un diagnostic énergétique,**
- **de passer une annonce sur les panneaux communaux,**
- **de fixer le montant du loyer mensuel à 674.85 €, hors charges.**

#### **VI. ACQUISITION FONCIÈRE**

M. le Maire rappelle au Conseil Municipal le projet d'agrandissement du Groupe Scolaire. Pour la faisabilité du projet, il est nécessaire d'acquérir les parcelles A4221, A4223 et A4225 pour une surface totale de 1 440 m<sup>2</sup>. Ce tènement est classé en zone UE et A du PLU.

**Après débats, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide :**

- **de charger M. le Maire de rencontrer le propriétaire,**
- **de faire une proposition d'acquisition au propriétaire,**
- **d'autoriser M. le Maire à engager les démarches nécessaires.**

## VII. QUESTIONS DIVERSES

### TRAVAUX EN COURS

M. Bernard MASSOULIER informe le Conseil Municipal que la route de Jouvernex sera réouverte et circulaire à partir de lundi 4 septembre prochain. Les trottoirs seront également accessibles. Par contre, les travaux de mise en souterrain ne sont pas encore terminés.

### CHEMINS DE TRAVERSE

M. le Maire informe le Conseil Municipal que la représentation du spectacle « Ma vie de Grenier », dans le cadre de la programmation Chemins de Traverse, aura lieu mercredi 27 septembre prochain, à 20h, à la Salle des Fêtes de Margencel.

### ANCIENS PARACHUTISTES

M. le Maire informe le Conseil Municipal que la cérémonie de l'amicale des anciens parachutistes Thonon-Chablais, aura lieu dimanche 1<sup>er</sup> octobre, place de la Mairie. Cette cérémonie a pour but de fêter la Saint Michel, patron des parachutistes.

### GROUPE SCOLAIRE

Mme Dominique JORDAN informe le Conseil Municipal que Mme la Directrice remercie la municipalité pour l'installation de 2 algécos. La rentrée est prévue avec 245 enfants inscrits, répartis en 10 classes.

L'Association Bas Chablais Jeunes, s'occupant du périscolaire a, à sa disposition 2 salles (salle des réunions et ancienne bibliothèque de l'école). La capacité d'accueil étant atteinte, les inscriptions supplémentaires ne pourront pas être satisfaites.

### VIRADE DE L'ESPOIR

M. le Maire rappelle au Conseil Municipal que la Virade de l'espoir aura lieu le dimanche 24 septembre à SCIEZ.

### PONTON DU PORT DU REDON

M. Jonathan BLONDAZ-GERARD demande si le ponton du port du Redon va être refait. M. Bernard MASSOULIER l'informe que les employés communaux le répareront, cet automne.

### UTILISATION DES VESTIAIRES

M. Bertrand JACQUET informe le Conseil Municipal que le vendredi 25 août, les joueurs de foot ont fêté un départ aux vestiaires et que cette soirée s'est terminée à 7h00, le samedi matin. Unanime, le Conseil Municipal estime que prendre un verre après un entraînement, est normal. Cependant, faire la fête jusqu'au lendemain matin dans un bâtiment sportif l'est moins. Le Conseil Municipal décide, que les vestiaires devront être non occupés et éteints à partir de 22h00, tous les jours.

### SORTIE DES AINÉS

Mme Dominique JORDAN informe le Conseil Municipal que la sortie des aînés aura lieu le samedi 16 septembre prochain (au programme : visite des caves d'affinage Paccard, repas au col de la Croix-Fry, découverte d'un instrument unique : l'orgue de l'église de Manigod).

La prochaine réunion du Conseil Municipal aura lieu le Jeudi 21 septembre 2017, à 20h00, avec la signature de la charte zéro phyto.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h00.

Le Maire,  
Jean-Pierre RAMBICUR

